

Jeudi 21 novembre 2017

Démocratie et Opinion Les raisons d'un divorce

Introduction par Jacky Richard :

Le Forum 104 ouvre ses portes à d'autres associations que celles qui le constituent, qu'il en soit remercié !

Le Pacte civique à l'origine du débat de ce soir est plus qu'une association, c'est un collectif d'organisations qui se propose de mettre en mouvement la société civile pour faire bouger les lignes autour de ses quatre valeurs fondamentales - la créativité, la sobriété, la justice et la fraternité - Il se veut communauté d'influence transpolitique et transspirituelle. Il s'efforce de trouver les bons leviers pour transformer la société vers une meilleure qualité démocratique dans un monde de plus en plus interdépendant, dans une France divisée, pessimiste, chahutée par ses trois dettes - financière, sociale et écologique - et les nombreux défis à relever dont celui du numérique. L'équipe nationale et les nombreux collectifs locaux à travers le territoire se projettent en permanence dans l'avenir et souhaitent concentrer leur réflexion pour les prochaines années sur la fraternité la valeur la plus difficile à faire vivre du triptyque républicain.

Le Pacte civique s'est donné les moyens de son action à travers quatre ateliers - *Europe, Emploi, Fraternité* et celui qui organise la séance de ce soir, *l'Observatoire citoyen de la qualité démocratique* dont c'est la 3^{ème} séance consacrée à la qualité de la vie démocratique après celle du 21 février *Répondre aux défis démocratiques, comment ?* autour du livre du Pacte civique « Relever le défi démocratique face à un monde en mutation » et celle du 16 mai dernier *Confiance et défiance démocratiques*, notions brillamment mises en perspective par Dominique Schnapper et Laurent Grandguillaume, notamment.

Ce 3^{ème} volet clôt ce cycle sur un thème, formulé de façon volontairement accrocheuse sans point d'interrogation, car nous pensons au Pacte civique qu'il y a bien un divorce entre l'opinion publique et la démocratie. L'opinion publique qui est apparue au XVIII^{ème} siècle comme une valeur positive, une respiration démocratique, a pris aujourd'hui une connotation péjorative. Le débat est lancé autour de trois questions :

- L'action publique peut-elle s'indexer sur l'état de l'opinion ?
- N'y a-t-il pas une forme d'addiction chez les politiques à chercher à coller à cette opinion en refusant la mise en perspective des politiques publiques qui exigent des actions inscrites dans la longue durée ?
- A quelles conditions la connaissance et la mesure de l'opinion peuvent-elles être utiles aux citoyens, aux chercheurs, aux politologues, au débat démocratique lui-même ?

Bénédicte Fumey précise l'organisation de la séance en deux temps :

- Chacun des trois intervenants qu'elle se propose de présenter au début de leur exposé, apportera en 15 minutes un début de réponse aux questions posées. Pendant les 10 minutes suivantes les deux autres intervenants à la table pourront réagir à l'exposé.

- Le deuxième temps de la soirée sera consacré aux questions de la salle.

Brice Teinturier ouvre le débat.

Présentation par Bénédicte Fumey : Diplômé et titulaire du DEA d'études politiques de Sciences Po Paris, il a fait sa carrière dans les instituts de sondage d'abord chez *Diagnostic et Communication* chargé d'études qualitatives et chez *Louis Harris*. De 1990 à 1996 il a été directeur d'études à l'*IFOP* avant de prendre la tête du département « Politique et opinion ». Il rejoint ensuite *TNS Sofres*, devient directeur du département « Politique et opinion » et accède en 2010 à la fonction de directeur général adjoint. Il a une longue expérience d'enseignement, à Paris 12 en master de communication politique et sociale et à Sciences Po dans l'Ecole de communication.

Il précise d'abord les axes qu'il va privilégier dans le quart d'heure qui lui est alloué :

Il est plus intéressé par l'objet qu'étudient les sondages que par l'outil qui sert à le mesurer.

Il n'abordera pas la question sous l'angle théorique mais lui donne d'entrée de jeu une dimension historique : la tension entre démocratie d'opinion et démocratie représentative s'enracine aux origines intellectuelles de la pensée puisqu'on la trouve chez Platon dans le discours qui oppose Socrate/Platon tenants d'une conception élitiste de la démocratie à Protagoras, le plus illustre des sophistes, qui fait de l'homme la mesure de toute chose. Cette tendance à dévaloriser l'opinion remonte donc très loin, sauf un bref moment de réconciliation au XIX^{ème} siècle autour des questions d'éducation. Elle s'incarne aujourd'hui dans une crise très forte de la représentativité. Plus de 80% des Français pensent que la démocratie ne représente pas bien leurs idées, un quart d'entre eux pensent même qu'un autre régime serait plus approprié. Ils reprochent aux politiques de ne pas fabriquer de résultats et ont, dans leur ensemble, une très mauvaise image du personnel politique.

Dans ce contexte les enquêtes par sondage sont un des outils de connaissance de l'opinion, un parmi d'autres - les outils qualitatifs, l'analyse sémiologique, l'analyse sémantique, l'analyse de ce qui se dit sur le web etc. Ils offrent des avantages et des limites qu'il faut s'attacher à cerner.

• Ces outils sont intéressants en ce qu'ils permettent de mieux connaître l'opinion et de pouvoir mesurer ses évolutions.

- Une meilleure connaissance permet d'objectiver les débats, sinon on en serait réduit aux anecdotes, aux rumeurs, aux raisonnements fallacieux ;
- La mesure dans le temps permet de suivre les évolutions de l'opinion sur certains sujets. On peut ainsi mesurer précisément la dégradation de l'image du personnel politique puisque cet item est suivi depuis les années 70 : on est passé de 53/54% qui les considéraient comme relativement honnêtes à plus de 75% aujourd'hui qui les considèrent comme corrompus.

◦ Deuxième intérêt de ces enquêtes, elles donnent des indications précises sur les demandes sociales. Elles permettent d'analyser finement les profils des Français qui réagissent à l'offre politique, de voir comment ces variables structurent ou non la représentation politique.

◦ Troisième élément positif : elles permettent de mesurer le degré de cohésion de notre société dans les moments de crise comme les attentats de 2015 où chacun redoutait une violente montée antimusulmane. Les enquêtes, celles qui avaient été administrées avant

et celles qui l'ont été immédiatement après, ont montré, parmi d'autres indicateurs mais de manière très intéressante, que c'était tout le contraire.

◦ Quant aux outils qualitatifs, ils permettent de travailler sur les attentes de l'opinion, notamment pendant les campagnes électorales. Que serait un régime qui déciderait qu'il sait de son propre chef où se situe le bien des Français. Identifier les attentes pour mieux y répondre permet d'éviter les affirmations fantaisistes, les rumeurs, les contresens. TNS Sofres et le CEVIPOF ont administré un panel de 24 000 personnes entre décembre 2015 et les Législatives de 2017, c'est l'outil royal pour mesurer et comprendre l'évolution des mentalités !

En résumé ces différentes enquêtes sont des outils au service d'une meilleure connaissance, plus objectivée, à l'intention des décideurs, des médias, des citoyens.

• On peut cependant leur adresser un certain nombre de reproches.

◦ On aime à dire aujourd'hui qu'il y a trop de sondages. Il y en a, en effet, beaucoup, dire *trop* revient à porter un jugement de valeur. L'abondance s'explique par la fragmentation accrue des médias d'un côté, et par la plus grande facilité technique à faire des sondages de qualité, de l'autre. Derrière ce reproche, il entend, pour sa part, l'expression d'une saturation, d'une lassitude.

◦ Parmi ces sondages quelques uns sont de très mauvaise qualité. On peut s'amuser à faire un bêtisier des sondages les plus désopilants ou les plus consternants, les questions oiseuses, les questions biaisées ... Il fait cependant remarquer que la France est assez unanimement créditée pour la qualité de ses sondages et que ces errements y sont moins nombreux qu'ailleurs ce qui ne dispense pas de leur faire la chasse.

◦ Autre reproche, les sondages qui ne portent que sur une seule thématique (sécuritaire, environnementale ...) et qui, s'ils se multiplient dans l'espace médiatique, finissent par avoir des effets totalement artificiels sur la scène politique. Il faut se donner les moyens de ne pas se focaliser et de travailler sur un ensemble de controverses.

◦ Le quatrième reproche prend une forme contradictoire : on aime à dire que les sondages se trompent toujours et on leur reproche, dans le même temps, d'être des prophéties auto réalisatrices. Cette formule est jolie mais elle ne veut pas dire grand-chose et surtout il faut choisir entre les deux ! En fait, comme on le vérifie à chaque élection, c'est la campagne qui fait le résultat et pas le contraire. Néanmoins, il arrive que les sondages se trompent et, bien entendu, chaque fois que cela se produit, il faut essayer de comprendre pourquoi.

◦ Dernière critique qui n'est pas nouvelle : les sondages pervertiraient la scène politique en fabriquant un vote tactique opposé à ce qui serait un vote de conviction. Ce reproche traduit une conception discutable de la décision politique. Faisons, en effet, l'hypothèse qu'aux présidentielles de 2002, une enquête ait annoncé la disqualification de Lionel Jospin pour le 2nd tour du 21 avril, il est tout à fait possible que certains électeurs auraient renoncé à voter Chevènement ou Taubira ou à choisir l'abstention. En quoi est-ce dégradant que certains électeurs revisitent leur vote ? De son point de vue il n'y a pas de vote de conviction par rapport à un vote dégradé. Quand en 1977 l'Assemblée nationale a débattu de la défense de publier des sondages d'opinion, elle l'a fait au nom de la protection de l'électeur. Or la démocratie, c'est l'inverse, c'est l'échange, c'est l'information ; les citoyens ne sont pas des moutons !

◦ Bien d'autres critiques peuvent être faites

Sur la forme du sondage proposé : faut-il poser une question du genre *Parmi les sujets suivants quels sont ceux qui vous préoccupent le plus ?* qui induit une réponse hiérarchisée. Questions soulevées : entre combien d'items, choisis par qui, administrés

comment - par téléphone ou en face à face - avec quelles possibilités de réponses, ouvertes ou fermées ...

Sur le fait que les petits candidats ne bénéficient pas de la même couverture que les principaux ce qui induit un biais démocratique indéniable ...

En conclusion : Quoiqu'il en soit de ces limites, les enquêtes d'opinion restent un outil de connaissance indispensable pour la démocratie.

Réactions à la table :

Sophie Wahnich s'en charge et regrette que Brice Teinturier ait écarté d'emblée l'approche théorique et, par exemple, qu'il ne se soit pas interrogé sur ce qu'il appelle « Les Français ». L'enquête ethnographique qui se penche sur les appartenances - famille, relations, voisinage ... - permet de faire émerger bien des nuances occultées par le sondage. Elle lui reproche aussi d'avoir opposé le vote de conviction à la raison (ce dont se défend BT). Pour elle, la conviction est la possibilité d'exercer sa faculté de jugement, ce qu'on appelait « la raison sensible » au XVIII^{ème} siècle. Si cette conviction ne peut s'exprimer, le citoyen n'a plus la possibilité de parler clairement à son représentant, il y a un manque dans la démocratie par le renoncement à l'expression la plus intense possible de l'ethos démocratique. Le vote tactique, pour éviter le pire, revient à se réfugier dans une politique de survie et à être de moins en moins exigeant par rapport à ses attentes politiques.

Deuxième exposé : Loïc Blondiaux

Bénédicte Fumey le présente : même formation - diplôme et DEA - que Brice Teinturier ! Mais lui a choisi la voie de l'enseignement en science politique d'abord à l'IEP de Lille puis à la Sorbonne. Il est aujourd'hui professeur de science politique à Paris I où il dirige depuis 2008 le master *d'Ingénierie de la concertation*. Il est l'un des fondateurs de la revue *Politix*, l'une des références dans l'univers des revues de science politique, et dirige actuellement la revue *Participations*. Il a publié de nombreux ouvrages à partir de ses travaux sur l'opinion publique et les innovations démocratiques. Parmi eux : « *La fabrique de l'opinion, une histoire des sondages* » au Seuil, 1998 et « *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative* » dans la même collection de La république des idées, en 2008.

Depuis sa thèse sur l'histoire des sondages, sa réflexion a évolué vers la question de la démocratie sous l'angle de la démocratie participative et il travaille aujourd'hui sur toutes les formes d'innovations démocratiques qui peuvent transformer nos institutions.

Il y a plusieurs manières d'envisager les trois questions posées : on peut rejouer la querelle des sondages qu'ils connaissent bien Brice Teinturier et lui pour l'avoir beaucoup pratiquée. Ils en sont un peu las !

On pourrait aussi s'arrêter à la question du temps, le court et le long terme, mais ce n'est pas l'angle sous lequel il abordera le thème de ce soir. Il renvoie au petit livre publié avec Dominique Bourg *Inventer la démocratie au XXI^{ème} siècle*.

Il se propose de traiter deux questions :

- Le statut de l'opinion publique en démocratie
- Le divorce éventuel opinion/ démocratie : l'idée de démocratie est-elle encore efficace, trouve-t-elle encore des soutiens dans nos sociétés ? Les citoyens sont-ils prêts à envisager d'autres régimes ?

• Sur la première question, le statut de l'opinion publique dans l'histoire, il y a bien l'opposition entre Platon et Protagoras rappelée par Brice Teinturier mais aussi Machiavel qui fait l'éloge de l'opinion dans la cité qui se trompe moins souvent que les princes ce qui le pousse à penser que les peuples ont un rôle à jouer. La vraie émergence de l'opinion publique dans la littérature date du XVIII^{ème} siècle autour de deux métaphores notamment :

- Celle d'une force invisible aussi insaisissable que le vent mais qui joue un rôle très important,
- Et le Tribunal de la raison face au gouvernement, qui peut critiquer, réagir, et derrière lequel on trouve l'opinion éclairée des « gens de bien ».

L'opinion publique devient omniprésente au XIX^{ème} siècle et tout au long du XX^{ème} mais reste fondamentalement indéterminée, très difficile à définir, très contradictoire. Pour un professeur américain dans les années 60, l'opinion publique est ce que les gouvernements jugent utiles de prendre en compte ! Pour Gallup, elle est ce que les sondages mesurent, donc la juxtaposition d'opinions individuelles décomposables et objectivables. Quelles doivent être ses caractéristiques ? Qui peut en parler ? ...

Au XVIII^{ème} siècle, c'est l'opinion des salons ; au XIX^{ème} c'est une série d'instruments, pétitions, manifestations. Aujourd'hui l'opposition entre la rue et les urnes ressurgit régulièrement.

Les sondages, au XX^{ème} vont provisoirement tenter de clore ce débat. Instruments de photographie le plus efficace et le plus juste ... ils prouvent que l'opinion publique existe. Les sociétés de sondage sont parvenues à rendre crédible cette idée.

Aujourd'hui bien d'autres porte-paroles de l'opinion publique s'expriment et se concurrencent à travers les réseaux sociaux - Twitter, Facebook - plus spontanés, pas formatés, plus réactifs. Des plateformes sont mises en place par les Pouvoirs publics (comme la commission nationale du débat public) voire des plateformes de pétitions.

Deux controverses continuent à structurer le débat :

- Le rôle que devrait jouer l'opinion publique en démocratie.
- Le rôle qu'elle joue effectivement sur l'action politique.

Les controverses normatives n'ont que partiellement réglé le premier point. Bernard Manin dans le cadre du gouvernement représentatif en place depuis le XVIII^{ème} siècle, estime que l'opinion joue un rôle mais secondaire. Elle peut se manifester entre les élections mais sans infléchir l'action des gouvernants qui n'ont aucune obligation d'en tenir compte. C'est le paradoxe de ce régime qui s'appuie sur la souveraineté du peuple et s'en méfie. Il y a toujours une disqualification de l'opinion publique, la crainte d'une dictature de l'opinion qui pousse à valoriser les gouvernements qui osent la braver (cas de F. Mitterrand et de la peine de mort). On assiste à une véritable suspicion idéologique envers le peuple.

A l'inverse, on trouve des auteurs qui en font l'apologie. Pour Jürgen Habermas, un gouvernement n'est légitime que pour autant qu'il s'articule avec l'opinion publique formée au sein de la société civile délibérative. Il faut saluer cette vision optimiste assez rare.

Cependant Habermas est silencieux sur la manière de la prendre en compte. Sa vision très exigeante du processus délibératif où chacun est censé chercher à promouvoir l'intérêt général et universel, est peu convaincante et surtout peu réaliste. L'opinion publique se forme sous l'influence des médias.

Des auteurs comme le politologue américain James Fishkin, réfléchissent aux conditions auxquelles elle pourrait jouer un rôle, à l'instrument à construire pour que s'exprime une opinion légitime. Il est à l'origine du « sondage délibératif » qui permet de faire informer et faire dialoguer des citoyens pendant plusieurs jours sur une question donnée afin qu'ils soient en mesure, à l'issue du processus, d'émettre un avis légitime. Ce dispositif a été expérimenté dans différents pays, pas encore en France.

Sur la deuxième controverse- le rôle que joue aujourd'hui l'opinion publique - la littérature de science politique est très divisée. Si on raisonne d'une façon simplificatrice, on peut estimer qu'il y a harmonie entre l'évolution des choix gouvernementaux et l'évolution de l'opinion publique, mais à un niveau très général et peu convainquant.

Si on va plus dans le détail, on s'aperçoit que les choix des gouvernants répondent à de toutes autres motivations - ce que demande leur clientèle électorale, ce que préconisent les experts, ou à partir des avis des groupes d'intérêts. Ils ne reflètent pas du tout l'opinion que donnent les sondages qui n'est qu'un paramètre très secondaire de l'action publique. Parler d'une dictature de l'opinion relève bien du phantasme.

• Sur la question des scénarios alternatifs à la démocratie évoquée par Brice Teinturier, on trouve :

- Une tentation technocratique, autoritaire qui a des soutiens dans l'opinion, dans les élites où certains sont prêts à se passer de démocratie pour faire confiance aux experts ;
- A l'inverse surgit une demande pour plus de démocratie émise par une minorité mais très agissante - domaine des civic tech, *Nuit debout* ... - . Des gens mettent en commun leur énergie pour s'autogérer démocratiquement. Cette expérience d'un retour des citoyens dans la décision va sans doute se renforcer. Tout un ensemble de groupes sociaux se désinvestissent du jeu institutionnel (cf le livre de B. Teinturier « Plus rien à faire, plus rien à foutre, la vraie crise de la démocratie » Laffont 2017). Ce phénomène atteint les catégories supérieures en dissidence mais aussi les classes moyennes éduquées et les jeunes les plus éduqués (cf. les travaux de Vincent Tiberj) sur la nouvelle défiance mais aussi la nouvelle recherche d'autonomie.

Sa conclusion est assez pessimiste : Nous sommes en face de tout un ensemble d'évolutions qui nous font sortir de la démocratie sans qu'on s'en rende compte.

En interne : le déplacement des lieux de pouvoir notamment vers l'économie ; l'incapacité à penser à une autre échelle que l'Etat Nation ; l'accroissement des pouvoirs de surveillance des Etats et des régimes démocratiques. Tout cela contribue à la dévitalisation du processus démocratique.

A l'extérieur : le terrorisme, les dérèglements environnementaux nous conditionnent à ne plus pouvoir nous gouverner démocratiquement dans un avenir très proche.

La vraie question qui se pose alors n'est-elle pas de se demander pendant combien de temps encore on pourra continuer à réfléchir à la démocratie ?

Réactions de la table :

Brice Teinturier voudrait revenir sur deux points :

- La défiance à l'égard du peuple y compris chez Habermas et chez Fishkin où on trouve, derrière la conception d'une opinion publique éclairée, des implicites et notamment le refus des émotions, l'idée que l'opinion doit s'élaborer dans la rationalité. Il met en garde contre ce refus de l'émotion.

- Les scénarios alternatifs : ils ont travaillé avec Sciences Po à en bâtir trois - le scénario autoritaire, le scénario technocratique, le scénario participationniste. C'est ce dernier qui a rencontré le plus de succès mais c'est sur le premier que Le Monde a communiqué !

Sophie Wahnich pense qu'on peut avoir une autre lecture d'Habermas. L'espace délibératif est le lieu où les émotions s'expriment avec la capacité à les réguler afin de produire du commun.

Béatrice Fumey la présente avant qu'elle n'enchaîne sur son propre exposé : agrégée et docteur en histoire, elle est directrice de recherche au CNRS, rattachée à l'Institut interdisciplinaire du contemporain et directrice de l'équipe « Transformations radicales des mondes contemporains ». Son travail porte sur la Révolution française et le temps présent. Elle est membre du comité de rédaction de la revue *Vacarme* et directrice de la collection *L'histoire rejouée*, aux éditions Prairies ordinaires. Elle a été candidate aux élections de 2012 du Parti *Pirate* dans la 12^{ème} circonscription des Hauts de Seine.

Elle a construit son propos en trois points.

- Comment l'opinion publique se noue au début de la Révolution et les différents liens qui se tissent entre députés et citoyens ;
- Quels sont les lieux du politique où se fabrique l'opinion publique ;
- Le débat sur le statut de la voix minoritaire pour pouvoir avancer vers l'ethos démocratique.

•L'opinion publique enjeu révolutionnaire

La guerre des farines, mouvement d'émeute prérévolutionnaire contre la libéralisation du commerce des grains, voit émerger la capacité de l'opinion populaire à penser le juste prix dans une intuition normative qui fonde l'acceptation d'une expression populaire à côté de celle des élus. A ce moment du processus révolutionnaire l'opinion publique est constituée de l'ensemble des personnes qui attendent les députés à la sortie de toute assemblée pour leur donner le courage de continuer, de ne pas céder sur leurs engagements et notamment l'obtention d'une Constituante. Sur cette période on peut lire des livres comme celui de l'Américain Timothy Tackett « *Par la volonté du peuple. Comment les députés sont devenus révolutionnaires* ». (Albin Michel 1977).

Une fois l'assemblée constituante obtenue, deux conceptions du député s'affrontent :

- Le député absolu qui représente l'ensemble de la Nation et ne doit trouver qu'en lui-même la capacité de jugement,
- Le député intercesseur entre le pays et la fabrique de la loi dont la capacité est d'être sensible à l'émotion populaire pour la traduire en 'bonnes lois'. Il y a une demande populaire d'être écouté en usant du droit humble de pétition plutôt que du droit terrible de résistance à l'oppression en organisant une insurrection. *Si vous n'êtes pas sensibles à nos douleurs, alors nous serons acculés à faire usage de ce droit de résistance.*

•Les lieux du politique où se fabrique l'opinion, où s'exerce « l'humble droit de pétition » dès les débuts de la Constituante.

L'opinion publique se forge très concrètement dans des groupes sociaux qui écrivent des textes en pour ou en contre, que trie le « comité des adresses et pétitions » pour décider de ceux qui seront lus à chaque début de séance pendant toute la période révolutionnaire.

Les différents lieux du politique sont multiples : les sociétés populaires (jacobines, cordelières etc.), une dans chaque quartier ; les sociétés primaires ouvertes tout le temps et très fréquentées où les gens vont voter et discuter ; les théâtres amateurs, les lieux où on rend la justice et bien d'autres lieux encore. Comme tous ces lieux sociaux ne se valent pas - certains sont populaires d'autres aristocratiques, d'autres notabiliaires - on assiste à une guerre des pétitions qui suppose qu'intervienne à un moment donné un arbitrage rendu par les députés après des débats très élaborés.

Il y eut un débat en 1790 pour savoir si ces adresses et pétitions ne devaient être lues que le samedi matin ou tous les jours, qui se conclut par la poursuite de la lecture quotidienne.

- Le débat sur le statut de la voix minoritaire : Un des objets de ces adresses et pétitions rassemblées de toute la France était de faire connaître ce qui était éprouvé à Marseille, à Paris, dans les 83 départements, afin d'être dans l'épreuve de l'émotion de l'autre et d'y apporter une réponse adaptée.

La voix minoritaire était parfois celle de la résistance à l'oppression, comme voix de la vérité elle produit un argumentaire même minoritaire qui s'inscrit dans la déclaration des droits des citoyens à la fois très précise et très accueillante.

Bénédicte Fumey ouvre la seconde partie des débats : les questions de la salle.

La première question porte sur ce dernier exposé très novateur par rapport à la connaissance que l'on peut avoir de la période révolutionnaire quand on n'est pas historien mais qu'on a lu Furet, Taine, Nora ... dont aucun ne fait allusion à cette expression de l'opinion populaire sur la période.

SW - Il y a, en effet, une nouvelle historiographie qui se base plus sur l'archive et moins sur les discussions des députés, notamment la série C des Archives Nationales qui commence avec la Révolution et s'achève avec la Révolution. La question principale concerne le débat Liberté/ Egalité où s'affrontent deux conceptions de la liberté :

- Celle dans laquelle l'autre est un obstacle. Il faut assumer de se battre contre l'obstacle pour pouvoir être un homme libre (Hobbes)
- Celle qui conçoit la liberté comme la capacité de voir l'autre comme le moyen de la liberté.

Pendant la période révolutionnaire, il n'y a de liberté que lorsqu'il n'y a aucune domination d'aucune sorte - dialectique du maître et de l'esclave - . La liberté réciproque valorise l'égalité.

Question à SW et BT : dans l'opposition entre vote stratégique et vote de conviction, vous n'avez pas fait la différence entre le vote à choix binaire (entre deux candidats ou lors d'un référendum) et le vote sur un contenu, des idées, une décision politique comme pratiqué en Suisse, par exemple. Dans le premier cas, en tout état de cause, le vote ne peut qu'être stratégique puisqu'on n'est jamais satisfait à 100% par l'une ou l'autre branche de l'alternative.

BT : il y a, en effet, rarement adéquation parfaite entre le citoyen et celui pour lequel il vote mais cela n'empêche en rien le vote de conviction par choix entre des systèmes de valeurs.

SW est d'accord sur le fait que tout vote est de conviction, c'est même toujours une stratégie et une conviction. La question est celle de savoir comment se forme cette

conviction. Les sondages d'opinion ne donnent que des éléments d'éclairages, il existe malheureusement très peu d'espaces délibératifs où se forger une conviction.

LB renchérit : nous vivons dans un système où l'action démocratique se résume à l'acte de voter. Il faut multiplier les lieux de participation du citoyen en dehors du simple vote.

Question : l'incursion de la société civile dans la représentation politique constitue-t-elle un pas vers la participation des citoyens ? Et (deuxième question) les sondages de popularité aujourd'hui, après si peu de temps, ont-ils un sens ?

LB - Sur l'incursion de la société civile, encore faut-il s'entendre sur la définition de ce terme. Une partie, restreinte il est vrai, en est assez bien représentée dans les processus de décision des institutions européennes par exemple, ce sont les groupes d'intérêts. Il faut aller plus loin et permettre aux citoyens de participer. Des nouveaux dispositifs se mettent en place que cite Bénédicte Fumey - ce qu'on appelle les *civic tech*, les *budgets participatifs*, les *plateformes numériques* comme celle mise en place pour le projet de loi sur le numérique d'Axelle Lemaire sur laquelle sont intervenues plus de 30 000 personnes, pour 80 000 contributions prises en compte dans 5 articles de la loi au final.

Tous ces dispositifs qui étendent la participation au-delà du vote sont intéressants mais imparfaits notamment par le profil des participants pas forcément représentatifs. Les risques de manipulation de ces outils exigent des contrôles. Les lieux de débat sont souvent artificiels. C'est le paradoxe de la dernière campagne électorale : il n'y a jamais eu autant de débats et aussi peu de controverses parce que chacun s'exprimait dans son tunnel. La démocratie participative porte les avis de la base vers le décideur, en vertical, elle doit aussi fonctionner dans le dialogue et les échanges à l'horizontal.

Pour **SW**, ces outils techniques répondent à un besoin politique mais quels qu'ils soient ils appellent une régulation. Ce problème s'est posé pendant la période révolutionnaire avec les sociétés primaires ouvertes en permanence. Ceux qui travaillaient ne pouvaient pas y aller autant que les oisifs et cela entraînait un biais dans les demandes et pétitions. Une démocratie s'approfondit quand elle conquiert des outils et qu'elle est capable de les améliorer.

Sur les sondages de popularité, **BT** retourne la question : quel serait le bon moment à partir duquel un sondage de popularité serait légitime ? En fait il y a confusion sur les termes, il s'agit plus d'une question de jugement sur l'action que d'une mesure de popularité. Ce qu'ils révèlent actuellement, après le profond renouvellement politique issu des deux dernières élections et qui n'est pas inintéressant, c'est qu'en dehors du Président de la République, jamais il y a eu en France une aussi faible connaissance du personnel politique.

Question sur les lieux du politique, le droit de savoir et le droit de débattre.

SW particulièrement sensible à cette question, fait remarquer que ces lieux sont spécifiques. Ce soir on est plutôt dans un lieu du savoir où les participants viennent chercher de l'information, pas participer à la construction de la norme. Pour qu'une opinion publique ait une influence elle doit disposer d'un lieu spécifique.

LB ajoute que donner le pouvoir à des instances citoyennes n'est pas la garantie qu'on soit en démocratie. Cela pose la question de la façon dont les citoyens peuvent se former une opinion, de la façon de s'équiper pour être en capacité d'expression, d'écoute de l'autre, de coopération ... Ce qu'on constate c'est que ces moyens manquent. Toute une infrastructure d'éducation populaire pour adultes a disparu ; le système scolaire, quant à lui, va de plus en plus à contre courant de ce que devrait être l'évolution de nos démocraties. La dernière enquête PISA pointe la très mauvaise performance de la France en matière de travaux de groupes.

Question : entre la démocratie des experts et un régime fondé sur l'opinion, lequel produit du bon gouvernement ?

SW : l'erreur serait d'opposer l'un à l'autre, c'est la combinaison des deux qui fait le bon gouvernement. A certains moments le peuple a besoin d'être éclairé (il faut tenir bon malgré l'opinion pour éviter la contre-révolution, par exemple) et il est des moments où le peuple a besoin d'être écouté avec des prises de risque à assumer.

BT ajoute un constat doux amer sur le poids de l'opinion : en réalité les citoyens ont peu d'influence sur les gouvernants qui tiennent peu compte de ce que révèlent les sondages sur leurs attentes.

Question sur les référendums en Suisse sur des sujets de société : est-ce réalisable en France voire en Europe, ou seulement sur des territoires de taille réduite ?

LB : cette question de taille n'est pas du tout anodine. L'idéal semble être de débattre à 200 ou 300 personnes qui se connaissent, s'écoutent ... Au-delà, y-a-t-il un seuil ? Après tout la Suisse organise également des votations à l'échelon fédéral, dans un pays par ailleurs extrêmement composite. Cela vaudrait sans doute la peine d'expérimenter à une échelle plus vaste.

Question de l'unité décisionnelle :

EW explique que lorsque Saint Just proclamait que « la souveraineté de la nation réside dans les communes », il faut entendre non un territoire mais plutôt un nombre de personnes capables d'élaborer ensemble une décision. Ce nombre était estimé à 600. La vraie question est de savoir comment passer à l'étape suivante, comment agglomérer 600 + 600 + 600 en un ensemble « Les Français ». Au XVIII^{ème} siècle c'est l'emboîtement des échelles qui permet de fabriquer l'unité par la circulation des opinions forgées au sein des communes et envoyées au sein de l'assemblée. Mais ce qui relève du local ne doit pas être contrôlé par le national. Chaque citoyen est donc à la fois local, national et cosmopolite. Ce sont les thématiques qui relèvent d'un seul niveau ou des trois à la fois. Nous avons beaucoup à apprendre de cette conception de la réflexivité politique. Ne penser que le local ou seulement l'international cela n'a pas de sens pendant la Révolution.

Conclusion de Jean-Baptiste de Foucauld

Il commence par deux remarques :

- A propos d'une réunion qui a eu lieu le matin même avec *Pôle emploi* autour de son virage numérique, il constate un peu ironiquement que la Loi sur le numérique qui est, en effet un bel exemple de démocratie participative, n'a pas traité la question de l'inclusion de ceux parmi les chômeurs qui n'y ont pas accès. La démocratie participative ne résout pas tous les problèmes si elle n'est pas éclairée.
- Il regrette que dans le débat de ce soir on n'ait pas abordé la question des médias qui jouent pourtant un rôle de filtrage important. Les médias de masse exploitent les éléments d'information plus qu'ils n'aident à former l'opinion.

Le Pacte civique est conscient de la nécessité de mettre en place un nouvel outillage (on aurait pu parler ce soir du système du jugement majoritaire), il est beaucoup question de ces nouveaux outils dans le livre que le Pc a publié en janvier dernier *Relever le défi démocratique face à un monde en mutation* aux éditions Chronique sociale. Il faut redonner de la profondeur à la construction de l'opinion qui n'est pas un état mais un objet en construction, et se donner du temps.

Mais ce nouvel outillage ne suffira pas s'il ne s'appuie pas sur une vision construite sur un diagnostic et portée par un engagement. Il y aura toujours des problèmes à résoudre, guerre, chômage ... qui renvoient toujours à la question de l'efficacité.

Pour trouver les solutions adaptées encore faut-il bien identifier le défi à relever qui renvoie aux trois dettes - financière, écologique et sociale -

Il faut, en outre, réunir les trois forces qui permettront d'obtenir un résultat : le leadership, l'efficacité, la participation. Où en est l'équipe qui nous gouverne sur ces trois points ?

Pour le savoir, il donne rendez-vous à la **journée du 20 janvier organisée par l'Observatoire citoyen de la qualité démocratique**. Un bilan sera dressé des six premiers mois du quinquennat.

Le Pace civique rentre dans sa 3^{ème} phase qu'il veut centrer sur la fraternité, la parente pauvre de la devise républicaine, introduite en 1848 dans des conditions un peu douteuses et peu travaillée depuis. C'est une tâche ambitieuse qu'on peut l'aider à remplir à travers différents degrés d'investissement :

- S'inscrire à la Newsletter (aller sur le site)
- Adhérer à nos engagements
- Et cotiser pour nous donner les moyens de nos ambitions.

Il remercie chaleureusement les différents participants et lève la séance.